

Ethique.

Les prochains Petits-déjeuners du management, organisés par la délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT, seront animés par Gérard Wormser, philosophe et président de l'association Sens public. Au menu : « Du courage d'être manager », le 26 avril ; « La sécurité et la confiance », le 14 juin ; « Analyser et anticiper l'exercice du pouvoir », le 11 octobre. Chaque séance, étoffée de témoignages, réunit des cadres territoriaux dans les locaux du CNFPT, à Lyon.

Yasmine Jullien, tél. : 04.72.32.43.65 ; email : yasmine.jullien@cnfpt.fr

Portail internet.

Mis en place par le gouvernement, le nouveau portail de la validation des acquis de l'expérience (VAE) recense les adresses, sites et contacts utiles à l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification. Les démarches à accomplir, les certifications accessibles et les possibilités de prise en charge financière sont précisées.

www.vae.gouv.fr

Nouveau cycle.

Intitulée « Développement des directeurs de ressources humaines », cette formation sur un an est organisée par le cabinet de conseil en ressources humaines Plein Emploi. Il vise à former les DRH à la conduite du changement, à améliorer leur communication interpersonnelle, à mieux appréhender les processus de groupes, etc. Au programme : conférences et lectures avec un philosophe, un sociologue et un psychologue ; coaching individuel ; mises en situation, etc.

Plein emploi, tél. : 01.42.36.91.91. Internet : www.plein-emploi.fr

Un master professionnel pour cadres financiers

L'université de Bourgogne propose, depuis 2004, le master 2 « finances des collectivités territoriales et des groupements ».

« **P**armi les candidats au concours d'attaché, très peu sont formés aux finances et à la fiscalité locale. Le déficit de formation initiale est navrant. Et les stages du CNFPT ne s'adressent qu'aux agents en poste », déplore Patrice Raymond, maître de conférences en finances à l'université de Bourgogne et directeur du master 2 professionnel « finances des collectivités territoriales et des groupements ». Ce diplôme a ainsi été créé en 2004 pour satisfaire le besoin croissant de spécialistes des finances dans les collectivités. Vingt-cinq étudiants sont formés chaque année.

Montage d'un budget. Dispensé aux trois quarts par des professionnels, l'enseignement vise à initier les étudiants à l'analyse de documents comptables et au montage d'un budget. Un séminaire sur la négociation des emprunts avec les banques est

assuré par un responsable de Dexia finances. Des magistrats de la chambre régionale des comptes (CRC) interviennent sur le contrôle budgétaire. Sont aussi prévus des cours sur le contrôle de gestion, le développement économique des territoires, la fiscalité intercommunale et les dotations financières. Un module, réclamé par les étudiants, porte sur le maniement informatique des deniers publics. En outre, un cours de finances locales comparées et de sociologie fiscale territoriale permet d'appréhender les réformes mises en place dans les pays européens.

Cet enseignement professionnalisant, réparti sur la semaine, laisse du temps pour réaliser des travaux de recherche et assister aux audiences de la CRC ou à des votes en collectivité. L'organisation de la Journée des finances locales de l'université de Bourgogne leur a été confiée. Celle-ci, qui a lieu chaque année, donne lieu à une publication dans « La

■ D'octobre à décembre : stages de deux mois minimum (avril à juillet). Soutenance d'un rapport de stage ou d'un mémoire (en septembre) pour les étudiants en formation continue (sur deux ans).

■ Master 1 en droit, AES, science de gestion, science économique ou expérience en collectivité et en finances.

■ Du 15 avril au 15 juin.

■ Conseil régional de Bourgogne, CNFPT et Dexia Crédit local.

Revue française de finances publiques». Autre atout de ce master : une convention permet à tous les participants de suivre librement des formations spécialisées au CNFPT et dans les Enact. « Lors de ces stages, les étudiants trouvent l'illustration de leurs cours et rencontrent les personnes qui les recruteront », souligne Patrice Raymond. Pour compléter cet effet « réseau », ils assistent aux conférences d'actualité organisées quatre fois par an avec le CNFPT, sur différents thèmes : critères d'éligibilité aux dotations de l'Etat, fiscalité des déchets ménagers, etc.

A souligner, 95 % des étudiants de la première promotion avaient trouvé un poste quinze jours après l'obtention de leur diplôme. L'année suivante, tous ont reçu quatre ou cinq propositions de stages. Actuellement, de 70 à 80 % des admis sont recrutés immédiatement.

Martine Doriac

Lætitia Bonnot, service finances (*) de Saône-et-Loire

« J'ai ensuite trouvé très rapidement un poste »



B. GAUTIER/ARNAUD

«Après des études en AES, cette formation m'a permis d'étudier de près le financement des collectivités. J'ai ensuite trouvé très rapidement un poste. J'ai obtenu mon diplôme en septembre et, en novembre, j'ai commencé un remplacement au conseil général du Rhône. Mon CV correspondait aux besoins car il alliait la connaissance des finances locales et une formation juridique et administrative.

Les interventions de professionnels nous ont permis d'étudier de nombreux cas pratiques. C'est ce qui m'a rendu rapidement opérationnelle. Notre première promotion a cependant regretté de ne pas avoir de formation informatique. Elle a, depuis, été mise en place.»

(*) Responsable du service finances du conseil général.

■ Marie-Agnès Geolle, tél. : 03.80.39.35.47 ; email : m2gefict@u-bourgogne.fr ; internet : www.u-bourgogne.fr